



Collège Jean Moulin
8, rue Salvador Allende
86000 POITIERS

☎ 05.49.61.24.61

📠 05.49.42.82.74

Email : Ce.0860076R@ac-



SÉQUENCE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

EPI : Monde économique et professionnel

CALENDRIER

Fin juin 2023 : distribution des dossiers pour les élèves présents par le professeur principal ou un enseignant de la classe et diffusion du dossier sur le site internet du collège (pour recherche d'un lieu de stage pendant les vacances d'été)

16 octobre 2023 : date limite de remise des conventions de stage complétées et signées au professeur principal de 3^{ème}

Entre le 6 et 13 novembre 2023 : présentation des objectifs du stage par le professeur principal de 3^{ème} (et remise de documents complémentaires)

Mercredi 22, jeudi 23 et vendredi 24 novembre 2023 : « stage en entreprise »

Semaine du 4 novembre au 08 décembre 2023 (S2S3, créneaux banalisés) : préparation de l'oral : Oral blanc

Vendredi 15 décembre 2023 : présentation orale du stage

Vous allez effectuer un stage d'observation en milieu professionnel en classe de 3^{ème}. C'est une première expérience dans le monde professionnel (**industrie, commerce, administration, associations, maison de quartier ou autre**). Ce stage doit vous permettre de découvrir le fonctionnement d'une entreprise et les métiers qui y sont exercés, en les situant dans leur environnement économique, technologique et social.

A noter : Ce stage s'inscrira dans l'Enseignement Pratique Interdisciplinaire (EPI) « Monde économique et professionnel » qui pourra être présenté à l'oral du Diplôme National du Brevet.

ATTENTION

- Certains lieux de stage ne se prêtent guère à cette expérience : écoles, hôpitaux, ... D'autres sont interdits : bars, discothèques, ...
- La séquence d'observation en milieu professionnel est obligatoire pour tous les élèves de 3^{ème}
- Les élèves de moins de 14 ans, des classes de 4^{ème} et/ou 3^{ème}, sont désormais autorisés à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé. (L'article L.4153-1 du code du travail, modifié par l'article 19 de la loi n°2018-771 du 5/09/2018)

A l'issue du stage, vous devrez **rédigier un support écrit pour présenter oralement votre expérience** (version papier ou version numérique).

L'oral participera à l'évaluation de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

PREPARATION DU STAGE : PRENDRE CONTACT, SE PRESENTER

Vous devez préparer votre premier contact puisque c'est le moment où vous demanderez à être accueilli en stage.

1) Quelques conseils :

- Pensez à votre tenue vestimentaire
- Présentez-vous en vous exprimant dans un langage correcte et respectueux.
- Remettez éventuellement une lettre de motivation et un CV rédigés au préalable.
- Précisez que vous serez à la rentrée élève de 3^{ème} au collège Jean Moulin et que vous souhaitez faire un stage d'observation (en indiquant les dates du 22 au 24 novembre 2023).
- Expliquez les raisons de cette demande (remettez la lettre d'information au chef d'entreprise après en avoir fait une photocopie si vous souhaitez solliciter plusieurs entreprises) et de votre choix d'entreprise.
- Remettez la convention de stage à signer, si l'accord est donné tout de suite, ou bien en parler et dire que vous la rapporterez lors de la réponse.

2) La convention de stage

Ce document important et indispensable précise les engagements, les responsabilités, les horaires, ... Vous devez en connaître le contenu car on peut vous poser des questions sur cette convention.

Ce document doit obligatoirement être signé par l'élève stagiaire, ses parents, le représentant de l'entreprise et enfin par la principale du collège.

⇒ **N'en remplir qu'un exemplaire ; des photocopies seront ensuite faites par le collège pour que les parents, l'entreprise et le collège en aient chacun un exemplaire.**

Avant le départ en stage, informez-vous sur les horaires de travail, les déplacements, les repas, ...

PENDANT LE STAGE : S'INFORMER, SE MONTRER CURIEUX

Pour s'informer, il faut questionner, être acteur.

PENSER A VOUS INFORMER SUR :

L'ENTREPRISE : Pour cela, vous rechercherez :

- le type d'activités réalisées par l'entreprise (*l'activité principale, les activités secondaires, quels biens ou quels services produit l'entreprise ?...*)
- la date de création de l'entreprise, sa taille, ... et son statut juridique (publique, privée, filiale, ...),
- l'organisation de l'entreprise (*quels sont les principaux métiers représentés ou les différentes fonctions ? demander un organigramme s'il existe, ...*)
- les partenaires (*les clients : qui sont-ils ? les fournisseurs : qu'est-ce que l'entreprise achète et à qui ? ...*)

UN METIER : Pour cela, vous réaliserez l'interview d'un professionnel (ou de plusieurs), en vous appuyant sur les

points suivants :

- l'identification du métier (ou de la fonction) et la nature du travail (*être capable de nommer précisément le métier (ou la fonction) et être capable de décrire ce que fait le professionnel*)
- les conditions de travail (*être capable de préciser, s'il y a lieu, les problèmes de sécurité, d'hygiène, les risques professionnels, ...*)
- la formation requise (*être capable d'indiquer le(s) parcours de formation du maître de stage, son(s) diplôme(s) et s'il y a lieu, les formations pour évoluer*).
- Evoquer les avantages et les inconvénients de ce métier.

TENIR UN CARNET DE BORD où vous préciserez ce que vous avez fait, ce que vous avez observé, ... en répondant, entre autres, aux questions suivantes :

Qu'est-ce que vous avez apprécié (ou non) chez les personnes que vous avez côtoyées ? Dire pourquoi.

Quelles tâches, éventuellement effectuées, vous ont intéressé (ou non) ? Dire pourquoi.

Qu'est-ce qui vous a le plus marqué (en positif comme en négatif) : les horaires, la fatigabilité, les conditions de travail, ... Dire pourquoi.

Qu'est-ce qui vous motiverait (ou non) à entrer dans une telle entreprise ? Dire pourquoi.

La séquence d'observation correspondait elle à mon choix d'orientation ?

La séquence d'observation a-t-elle répondu à mes attentes ?

Ceci afin de développer **VOS IMPRESSIONS à l'oral**.

APRES LE STAGE : RESTITUER

REDIGER UN SUPPORT ECRIT POUR PREPARER L'ORAL

La rédaction de ce support écrit respectera le plan suivant :

- présentation de **L'ENTREPRISE**,
- découverte d'**UN METIER**
- et **vos IMPRESSIONS** (*voir carnet de bord*)

Il comportera **une introduction** (où vous expliquerez ce qui a motivé votre choix de lieu de stage) et **une conclusion** (où vous ferez ressortir ce qui vous a intéressé ou pas, plu ou pas, ce que vous avez appris de nouveau, ... et ce que le stage vous a apporté quant à votre projet d'orientation).

A noter : La rédaction d'un « rapport de stage » n'est pas demandée. Il s'agira seulement de compléter le document A3 recto-verso intitulé « Support écrit pour préparer l'oral » qui sera distribué juste avant le départ en stage.

TRANSMETTRE ORALEMENT SON EXPERIENCE

Vous présenterez oralement votre stage devant un jury constitué de professionnel(s), parent(s) d'élèves, professeurs et élèves.

Cette restitution orale, d'une durée ne dépassant pas **10 minutes** (*5 minutes de présentation et 5 minutes de questions*), vous permettra de présenter votre stage et de développer votre regard critique sur cette observation du monde professionnel.

Attention ! La présentation ne devra, en aucun cas, être une lecture du support écrit. Et il vous faudra répondre aux questions du jury avec le plus de précisions possibles.